

LA MINOTERIE

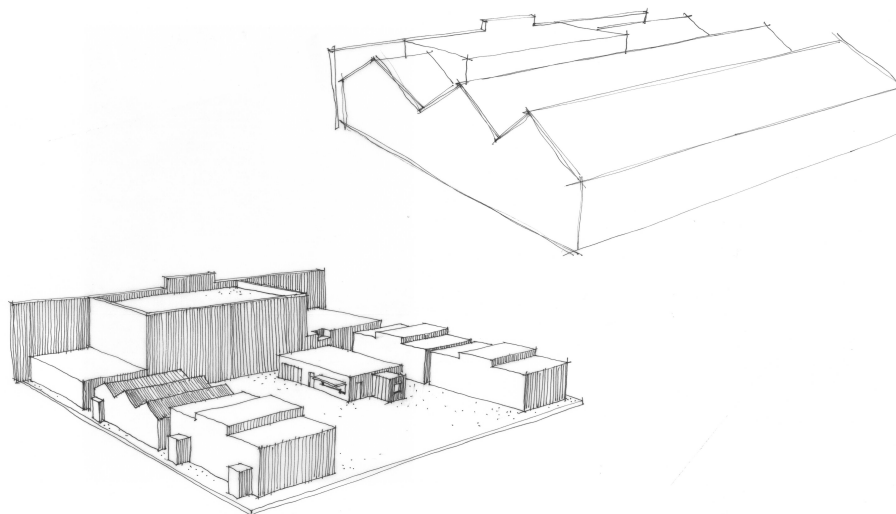
création jeune public et éducation artistique



RÉSIDENCE ARTISTIQUE

DOSSIER DE CANDIDATURE

Période sept 2017-juin 2018



La Minoterie - Création jeune public et éducation artistique

75 avenue Jean Jaurès - 21000 Dijon / Tél : 03 80 48 03 22 / Site web : www.laminoterie-jeunepublic.com

1- PRÉSENTATION DE LA MINOTERIE

> Création et éducation artistique

C'est au sein d'un ancien établissement de l'habillement de l'armée, la "Halle Bonnotte", elle-même proche du site des anciennes Grandes Minoteries Dijonnaises, que prend aujourd'hui lieu et place La Minoterie.

Inaugurée le 13 décembre 2013 à Dijon, La Minoterie est une plateforme d'éducation artistique et de création à destination des publics jeunes. Elle est gérée par la Compagnie <http://www.lartifice.com> et dirigée par Christian Duchange.



Le projet de réhabilitation initié par la Ville de Dijon s'inscrit dans un projet plus large d'aménagement d'ensemble couvrant environ 12,6 hectares axé autour d'un éco-quartier.

La structure initiale de la Halle, de par sa souplesse de configuration des espaces, a permis d'associer la pensée d'un projet de conservation du patrimoine industriel et celui de développement d'un pôle culturel de création et d'éducation artistique dédié au jeune public.

La Minoterie est un lieu de rencontres pour les artistes et les publics, où se créent des temps d'échanges, de découvertes et de pratiques. <http://www.lartifice.com>

Les compagnies accueillies en résidence se situent dans une démarche d'ouverture aux publics : qu'il s'agisse d'une sortie de résidence pour montrer une étape de travail, d'une répétition ouverte aux scolaires, d'un atelier de pratiques proposé dans un cadre porté par la Minoterie, etc.

La Minoterie met de son côté en place des activités liées à la lecture, à la pratique des arts, à la découverte des textes de théâtre contemporain pour la jeunesse.

La Minoterie se veut un espace d'expérimentation et de recherche pour accompagner et promouvoir les commencements artistiques, favoriser la rencontre/concertation des « passeurs d'art » (médiateur, enseignant, animateur, éducateur, professionnel de l'enfance..) et assurer l'éducation artistique des publics.

LES RÉSIDENCES

➤ Les espaces de résidence

Le lieu de 1800 m² s'organise autour d'une grande halle centrale ouvrant sur des espaces de création, répétition et représentation ainsi que des espaces d'activités.

La maison rose

Superficie : 300 m²

Salle avec gradin (80 places) et grill technique

Dimension de l'espace de jeu possible : 12 x 12 m

Sol en béton et murs en bois

Accès direct aux loges



La maison rouge

Superficie : 100 m²

Salle sans gradin avec grill technique

Dimension de l'espace de jeu possible : 8 x 7

Sol en béton et murs en bois



> Les modalités d'accueil en résidence

Les résidences sont susceptibles d'osciller d'une durée de 3 jours à plusieurs semaines (au maximum 3).

Toutes les disciplines sont invitées à venir travailler : théâtre, cirque, musique, danse, marionnettes, arts plastiques, etc.

La Minoterie accueille les équipes artistiques quelque soit leur horizon géographique.

La Minoterie propose 3 types de résidence :

> LA RÉSIDENCE-CRÉATION

Elle concerne des projets avancés dans leur évolution. Les compagnies doivent se trouver dans un processus de création, avec un projet artistique construit et s'inscrire dans une dynamique de diffusion. Dans ce cadre, les projets accueillis en résidence pourront bénéficier en plus de l'accompagnement des équipes du lieu, d'une aide financière d'un montant de 500 euros et d'un hébergement.

> LA RÉSIDENCE-CRÉATION ÉLARGIE (ATTENTION : FICHE 5 SUPPLEMENTAIRE A REMPLIR)

La Minoterie a inauguré sur la saison 16/17 un dispositif d'accueil en résidence élargie qu'elle reconduit pour sa saison 17/18. Chaque trimestre, une des compagnies que nous retiendrons en création sera invitée à amplifier sa présence dans nos murs par d'autres actions comme autant de cercles concentriques nécessaires à l'approfondissement de son geste artistique, propices à la rencontre des publics et des professionnels ou encore complémentaires au travail d'Éducation Artistique proposé par la Minoterie. Dans ce cadre, les projets accueillis en résidence pourront bénéficier en sus de l'accompagnement des équipes du lieu, d'une aide financière déclinée de la manière suivante :

- 1000 euros dédiés à un temps de travail sur sa nouvelle création allant jusqu'à 3 semaines (en continu ou non), comptant des temps d'ouverture au public préparés en commun.
- Jusqu'à 1500 euros dédiés à la programmation d'un de ses spectacles « finis » sur un « samedi minoterie » pendant le trimestre concerné.
- 950 euros HT dédiés à la mise en place et l'animation d'un stage artistique à destination d'un groupe d'enfants ou d'adolescents sur les vacances scolaires du trimestre concerné.
- Une enveloppe à convenir ensemble en cas de développement au sein du lieu d'autres formes non citées: installation, stage ou conférence pour nos « passeurs d'art », animation d'ateliers de pratiques artistiques, propositions d'actions hors les murs de La Minoterie, etc...
- un hébergement

Par ailleurs, 1 à 2 journées sont prévues de rencontre et formation communes aux trois compagnies accueillies en résidence de création élargie sur la saison.

> LA RÉSIDENCE-CHANTIER

En dehors des deux premières "familles" de résidences citées ci-dessus, La Minoterie pourra proposer l'accueil en résidence-chantier. Elle concerne des projets au début de leur développement et correspond à une phase de recherche liminaire (écriture, exploration, etc.) ou des projets dont la structuration apparaît encore fragile. Les projets accueillis pourront bénéficier d'un accompagnement de la part des équipes de la Minoterie. En revanche, aucune enveloppe financière n'accompagne les résidences-chantier. Une valorisation pourra être faite quant à la mise à disposition de l'espace et des équipes d'accompagnement de la Minoterie.

La sélection des compagnies résulte d'une pluralité de critères :

- la qualité artistique et la dynamique professionnelle d'inscription dans le champ du Jeune Public.
- l'intégration du projet dans le cadre de la saison d'accueil (âge concerné, discipline, géographie..)
- l'attention apportée à la rencontre et aux liens à tisser avec les publics
- la pertinence et les motivations de la Cie à être accueillie

> Les modalités d'accompagnement

La Compagnie L'Artifice se fait ressource pour les compagnies accueillies :

- Christian Duchange, directeur artistique, pourra être présent sur un temps de travail pour un regard extérieur, un temps d'échange et de réflexion
- L'équipe de la Minoterie peut également conseiller les équipes au niveau de l'administration, de la production, de la communication, de la diffusion, etc.

Le régisseur de la Minoterie peut être présent sur des temps choisis lors des résidences : montage et démontage, conseil en cours de résidence...

La Minoterie met par ailleurs à disposition son parc de matériel technique, dans la mesure de sa disponibilité (pour plus de précision sur le matériel de La Minoterie, nous consulter)

La Minoterie prend enfin en charge l'organisation des temps d'ouverture au public, afin de permettre aux compagnies de rencontrer et d'échanger avec des enfants, des adultes, des professionnels...

> Les modalités pratiques d'accueil

- Une convention de résidence est signée entre la compagnie accueillie et l'association L'Artifice.
- Une remise des clés de la Minoterie est faite à la compagnie accueillie afin qu'elle puisse travailler aux horaires qu'elle choisit
- La résidence s'accompagne d'un accès aux lieux communs (cuisine partagée, loges avec douches, espace ressources, etc.)
- Un appartement est mis à disposition (6 à 8 couchages) et partagé entre les compagnies en résidence.
- Une participation au montage et démontage ainsi qu'un entretien des lieux (appartement + salle de travail) est demandé aux compagnies accueillies en résidence.
- Un café d'accueil est prévu entre chaque compagnie et l'équipe de La Minoterie.

FICHE 1 - VOTRE STRUCTURE

> Vos coordonnées

Nom de la compagnie / association et année de création :	
Nom de la structure juridique si différente du nom de la Compagnie :	
Adresse du siège :	
Adresse postale (si différente) :	
N°siret :	Code APE :
Etes-vous assujetti à la TVA :	
Si oui, merci d'indiquer votre N° de TVA intracommunautaire :	
Licence de spectacle :	
Nom et fonction de la personne à contacter :	
Nom et téléphone du référent technique sur le projet :	
Nom et fonction du responsable légal :	
Email :	Tél :
Site internet :	

➤ FICHE 2 - VOTRE PROJET DE RÉSIDENCE

Intitulé (même provisoire) de la création :
Genre artistique :
Présentation synthétique du projet pour la résidence :
Quels sont les 2 ou 3 thèmes majeurs abordés par votre spectacle ?
A partir de quel âge votre projet s'adresse t-il ?
Quelle est la jauge-publics maximale de votre projet (dans le cadre d'un RV avec des publics à La Minoterie)?
A quelle étape de développement se situe votre projet (recherche, écriture, création, reprise, production,...) ?
En prévision de rendez-vous publics, merci de préciser à quelle étape le projet en sera ? <input type="checkbox"/> décor <input type="checkbox"/> lumières <input type="checkbox"/> costumes <input type="checkbox"/> jeu au plateau <input type="checkbox"/> son

Sur quel(s) domaine(s) votre travail à La Minoterie va t-il porter au cours de votre résidence ?

Personnes présentes sur la résidence (nom, prénom, fonction)

Structures et partenaires en lien avec le projet (partenariats acquis ou en cours)

Votre projet a-t-il déjà bénéficié d'un autre temps de résidence (si oui, précisez les dates et lieux)

Présentation succincte des projets passés et en cours :
(En dehors de celui pour lequel vous sollicitez une résidence)

➤ FICHE 3 - LES BESOINS DU PROJET ACCUEILLI

Durée et période(s) de résidence souhaitée(s)

1er souhait :

2e souhait :

3e souhait :

De quel espace avez-vous besoin ?

Maison Rose (plateau 10 x10)

Maison Rouge (plateau 7 x 8)

Vos besoins techniques

Présence de notre régisseur ? si oui, à quel moment ?

Mise à disposition de matériel technique ? Si oui, de quel type ?

Vos besoins en communication et en administration

Besoin d'un temps de travail avec notre responsable de la communication pour réfléchir à vos supports (dossier de présentation, communication, etc.)

Besoin d'un temps de travail avec notre équipe administrative (budget, dossier de production, etc.)

Vos besoins artistiques

Présence de notre directeur artistique pour un regard extérieur, un temps d'échange sur votre travail ?

Vos besoins d'hébergement

Avez-vous besoin d'un hébergement le temps de votre résidence ?

Si oui, pour combien de personnes :

FICHE 4- LES ACTIONS AUPRÈS DES PUBLICS

Sur leur temps de résidence, les artistes et compagnies accueillis sont invités à proposer des temps de rencontres avec les publics.

Ces temps peuvent consister en une sortie de résidence (tout public et scolaire), des répétition(s) publiques, des ateliers de pratique, etc.

Il s'agit pour une Cie accueillie de permettre dans le cadre de son projet de création en cours la découverte par les publics de ce qu'est l'univers de son projet de création (écriture, jeu, travail de plateau, mise en scène,...)

Les séances sont systématiquement suivies d'un temps d'échange avec les publics (élèves, enfants, parents, familles, professionnels) autour de leurs questionnements et ressentis.

Quel type de rendez-vous tout public proposez-vous ?

-
-
-

Quel type de rendez-vous auprès des publics scolaires proposez-vous ?

Si oui, précisez-le ou les âges et les niveaux de classe souhaités.

-
-
-
-

D'autres types de rendez-vous sont proposés par La Minoterie :

* Ateliers parents-enfants (week-end ou mercredi)

* Visite et rencontre "familles" ou de groupe

etc.

Sur le principe, seriez-vous disposés à participer à ces rendez-vous ?

Oui Non

FICHE 5 - A REMPLIR POUR LES RESIDENCES ELARGIES

Les compagnies candidates au dispositif « Résidence création élargie » doivent impérativement remplir la page supplémentaire du dossier de demande de résidence, comprenant le détail des différentes propositions qu'elles envisagent sur le trimestre de leur présence.

Comment souhaitez-vous agencer vos 3 semaines de résidence ? Quel trimestre de préférence, semaines en continu ou discontinu, etc.

-
-
-

Quel type de rendez-vous et d'actions spécifiques (en dehors des séances d'ouverture scolaire et tout public) et auprès de quels publics proposez-vous ? Détaillez-en le contenu (actions au sein de La Minoterie ou hors les murs au sein d'écoles ou de structures culturelles et sociales du territoire).

-
-
-
-

Quel spectacle "fini" souhaitez-vous proposer à la programmation sur un samedi Minoterie ? Précisez-en le contenu, l'âge d'adresse, etc. Merci de joindre une documentation appropriée ainsi qu'une fiche technique et tarifaire.

Quel stage de pratique artistique souhaitez-vous proposer ? Précisez-en le contenu, l'âge d'adresse, le déroulé, le nombre maximum de participants et les modalités de restitution.

A noter que l'ensemble des rendez-vous seront co-construits avec l'équipe de La Minoterie.

FICHE 6 - LA CONSTITUTION DU DOSSIER

> Pièces à fournir

- Le dossier d'appel à projet renseigné
- Une note d'intention relative au projet ou un dossier de présentation du projet
- Une fiche technique du projet
- Une lettre de candidature expliquant en quoi une résidence à la Minoterie vous intéresse
- Un ou plusieurs visuels dédié(s) au projet
- Tout autre document que vous jugerez intéressant à joindre à cet appel à résidence

> Calendrier de dépôt (pour la période de septembre 2017 à juin 2018)

**Date limite de dépôt :
28 février 2017
session unique**

Merci de nous faire parvenir :
un dossier papier
à La Minoterie – 75 avenue Jean Jaurès – 21000 Dijon
ET
un dossier numérique
comptant notamment un fichier jpg pour le visuel
à coord.laminoterie@gmail.com

Pour tout renseignement complémentaire
Agathe Lorne
06 82 54 19 64
coord.laminoterie@gmail.com

**Réponse aux compagnies sélectionnées :
30 avril 2017**

Les compagnies non retenues recevront une réponse à l'issue de la sélection.